



## La nouvelle politique régionale suisse: Interprétation et conséquences pour le secteur forestier en particulier

Thomas Egger  
Directeur  
Groupement suisse pour les régions de montagne(SAB)  
Seilertrasse 4  
3001 Berne



## Plan de l'intervention

---

1. La nouvelle politique régionale de la Confédération
2. Dispositions du Programme forestier Suisse
3. Points communs entre NPR et PFS
4. En faveur d'une vision régionale



## La nouvelle politique régionale

### Loi fédérale sur la politique régionale

#### **Art. 1 But**

La présente loi vise à améliorer la compétitivité de certaines régions et à y générer de la valeur ajoutée, contribuant ainsi à la création et à la sauvegarde d'emplois dans ces régions, à l'occupation décentralisée du territoire et à l'élimination des inégalités régionales.

#### **Art. 4 Encouragement d'initiatives, de programme et de projets**

Des aides financières peuvent être octroyées pour la préparation, l'exécution et l'évaluation d'initiatives, de programmes et de projets qui:

- a. encouragent l'esprit d'entreprise et l'activité entrepreneuriale dans une région donnée;
- b. renforcent la capacité d'innovation dans une région donnée;
- c. exploitent les potentiels régionaux et mettent en place ou améliorent des systèmes de valeur ajoutée;
- d. améliorent la coopération entre les institutions publiques et privées, entre régions ou avec les agglomérations.



## Principe de la nouvelle politique régionale

La nouvelle politique régionale compte 5 principes contraignants et cumulatifs:

- 1) Les **régions** apportent leurs propres contributions à l'amélioration de la compétitivité et à la génération de la valeur ajoutée.
- 2) Les **centres régionaux** sont les moteurs du développement
- 3) Les exigences en matière de **développement durable** sont prises en compte. (L'économie est cependant mise en avant)
- 4) Les **cantons** sont les interlocuteurs principaux de la Confédération et assurent la collaboration avec les régions.
- 5) Les **services fédéraux** collaborent étroitement entre eux et avec les institutions suisses et étrangères.

(Résultats du groupe de travail Confédération - Cantons)

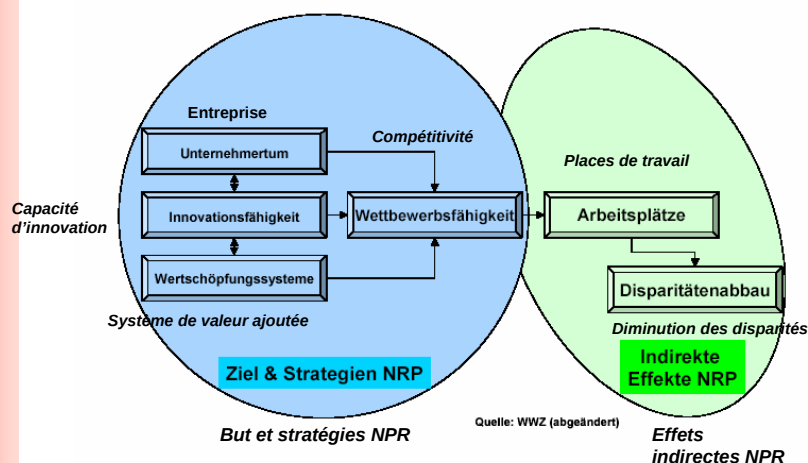


## Les trois orientations de la NPR

| Orientation                                                                                                                                    | Contenu                                                                                                                                                                                  | Mesures possibles                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 Amélioration des innovations, de la génération de valeur ajoutée et de la compétitivité dans les régions</b>                              | <ul style="list-style-type: none"><li>- Entreprise</li><li>- Force d'innovation par l'accès au Know how</li><li>- Système de valeur ajoutée</li></ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- promotion des initiatives entrepreneuriales propres</li><li>- Partenariat ville-campagne</li><li>- Transfert de postes</li><li>- Echange d'expérience</li><li>- Mise en place de système de connaissances régionaux</li><li>- Création de Cluster</li></ul> |
| <b>2 Coordination, coopération et synergies de la NPR avec les politiques sectorielles</b>                                                     | <ul style="list-style-type: none"><li>- Coordination politique de l'aménagement du territoire</li><li>- Zones à faible potentiel</li></ul>                                               | <ul style="list-style-type: none"><li>- Intensification de la collaboration avec les services fédéraux</li><li>- Projet pilote pour les zones à faible capacité</li></ul>                                                                                                                           |
| <b>3 Création d'un système de connaissances sur le développement régional, qualification du management régional et surveillance/évaluation</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Système de connaissances du développement régional</li><li>- Qualification du management régional</li><li>- Surveillance et évaluation</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'une plateforme nationale</li><li>- Réseau de recherche</li><li>- Communauté de praticiens</li><li>- Poursuite de la formation continue</li></ul>                                                                                            |



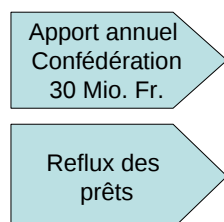
## Objectifs de la nouvelle politique régionale





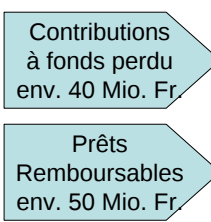
## Mécanisme de financement de la NPR

### Input



**Fonds de  
développement  
régional**  
Montant théorique  
Env. 1,2 Mrd. Fr.

### Output



Les contributions à-fonds-perdu se composeront  
probablement ainsi:

- env. 30 Mio. Fr. pour programme et projets
- ca. 7 Mio. Fr. pour la collaboration transfrontalière
- ca. 3 Mio. Fr. pour des mesures d'accompagnement



## Planification et relation Confédération-Cantons

**Assemblée fédérale:**  
Programme pluriannuel  
et crédit cadre  
(8 ans)

**Conseil fédéral:**  
Détermine les zones  
d'activités

**Cantons:**  
Programme de mise en oeuvre

**Acteurs régionaux:**  
Programme de développement  
et projets

Participation  
au programme

Accord sur le  
programme  
avec budget  
global

Participation  
à la mise en  
oeuvre du  
programme

Accord sur le  
programme  
avec budget  
global  
ou autres  
Formes d'aide  
financière



## Encouragements principaux de la NRP

| Contenu                                                                                                  | Domaine pré-professionnel | Domaine supra-entreprise | Développement d'infrastructures | Réseau international | Conitions préalables Institutionnelles | Axes territoriaux principaux                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>Encouragements principaux</b>                                                                         |                           |                          |                                 |                      |                                        |                                                   |
| Le transfert de connaissance dans les systèmes industriels de valeur ajoutée orientés vers l'exportation |                           |                          |                                 |                      |                                        | Espace rural dans son ensemble                    |
| Changement des structures dans le tourisme                                                               |                           |                          |                                 |                      |                                        | Premièrement Espace alpin + région des lacs       |
| Entreprises fondées sur l'économie de marché dans les domaines de la formation et de la santé            |                           |                          |                                 |                      |                                        | Ponctuellement dans l'ensemble de l'espace rural  |
| Potentiel dans le secteur de l'énergie                                                                   |                           |                          |                                 |                      |                                        | Premièrement Espace alpin                         |
| Exploration des ressources naturelles                                                                    |                           |                          |                                 |                      |                                        | Premièrement les régions faiblement habitées      |
| Economie agricole avec des chances de succès intacte                                                     |                           |                          |                                 |                      |                                        | Premièrement les zones marquées par l'agriculture |

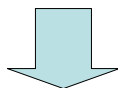
Source: BHP, Juillet 2006



## Le programme forestier suisse

### Le programme forestier suisse (extrait):

Le bois est en Suisse une caractéristique de la construction et de l'habitat. La chaîne de valeur ajoutée de l'arbre au produit fini est concurrentielle au niveau international et peut couvrir de manière diversifiée la demande croissante en bois issu des forêts suisses. Des conditions cadres favorables pour l'exploitation, la transformation et la vente concurrentielles du bois sont données.



**Loi sur les forêts** projet pour la consultation du 28.6.2005

Art. 40 al. 1 (nouveau)

S'il s'agit de mesures visant une amélioration structurelle ou un accroissement de la compétitivité dans l'économie forestière, la Confédération peut consentir des prêts uniques remboursables, sans intérêt ou à intérêt réduit: (...)



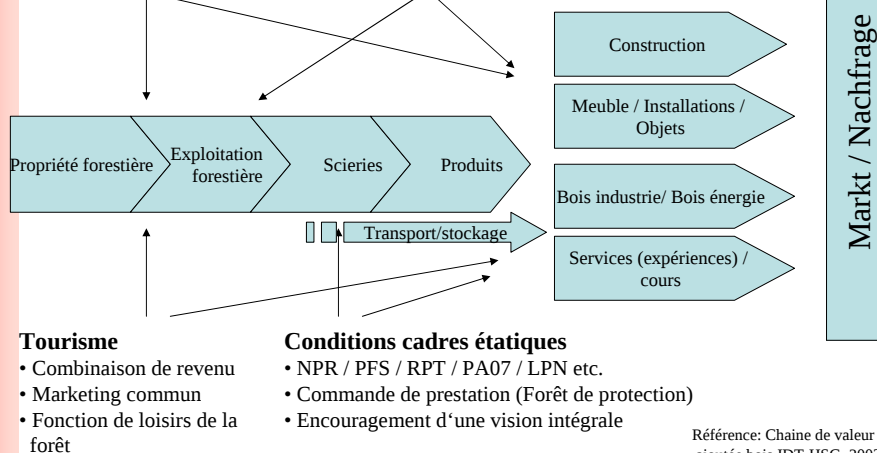
## Intégrer des chaînes de valeur ajoutée

### Agriculture

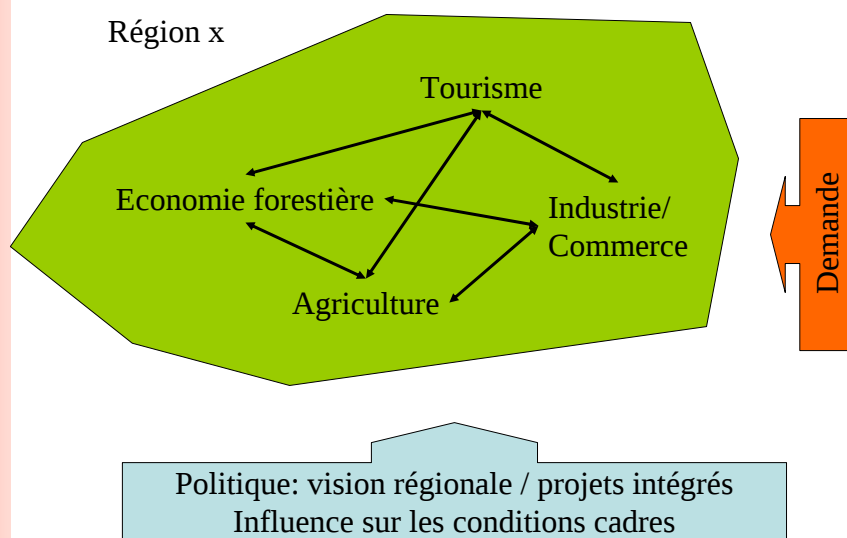
- Combinaison de revenu
- Ventes communes
- Responsabilité commune

### Industrie / Commerce

- Combinaison de revenu
- Ventes communes
- Utilisation de ressources locales



## Intégration régionale





## Points communs NPR et PFS

---

- Forte mise en valeur du principe Bottom-up
- Initiative propre et l'esprit d'entreprise sont demandés
- Donc un grand besoin en innovations
- L'encouragement de systèmes régionaux de valeur ajoutée est mis en avant
- Un accent important sur le partenariat intersectoriel (cependant sans concrétisation dans le cas de la NPR)
- De nouvelles manières d'encouragements étatiques:
  - Contrats de prestations et contributions globales pour la forêt
  - Contributions à-fonds-perdu pour Programmes régionaux dans la NPR



## Interface avec la RPT

---

### **Prescriptions de la RPT:**

- Soins au forêt comme tâche Confédération - Cantons
- Confédération: prescriptions stratégiques avec accords de programme
- Cantons: mise en oeuvre opérationnelle (effort=Modèle pour RPT)

### **Résultat:**

- > coïncide avec le PFS
- > coïncide avec un accent plus fort du rôle des cantons et des acteurs régionaux relatif à la NPR



## Sur le chemin vers une vision régionale (1)

---

### **Confédération:**

- Mécanisme de financement commun
- Nouvelles formes de collaboration institutionnelle (verticale et horizontale)
- Encouragement de mesure de Marketing, R&D, etc.
- Concrétisation du PFS dans la révision de la loi forestière

### **Cantons:**

- Mécanisme de financement commun
- Nouvelles formes de collaboration institutionnelle (verticale et horizontale)
- Encouragement ciblé sur l'économie du bois p.ex. par des allègements fiscaux sur les constructions en bois, des normes de protection contre l'incendie moins sévères



## Sur le chemin vers une vision régionale (2)

---

### **Régions/communes:**

- Initier des projets régionaux resp. implanter des initiatives existantes et prévues dans un contexte régional (Exemple: parcs naturels).
- Conclusion de cycles économiques régionaux (Scierie, design et fabrication de meubles etc.)

### **Autres acteurs**

- Sortir de l'esprit de clocher
- Collaboration entre entreprise au-delà des domaines
- Orientation vers le client et le marché
- Réalisation de chaînes de valeur ajoutée Bois



## Bilan

---

- Suite aux modifications des conditions cadres politiques la forêt a de nouvelles missions
- Plus de réflexions économiques
- Mise sur pied de chaînes de valeur ajoutée orientées vers le marché incluant des liens avec d'autres secteurs
- La forêt comme élément de la politique sur l'aménagement du territoire
- Vision intégrée jusqu'à une politique intégrée pour les espaces ruraux.